

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS
PRISES PAR LE MAIRE
DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS**

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 27 janvier 2016.

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Mr le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 16 avril 2014,

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Mr le Maire en vertu de cette délégation,

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

1- Décisions du 17 décembre 2015 :

Portant sur le renouvellement du bail de location d'un logement à usage d'un cabinet d'infirmières par Mesdames AURIOLLE-MAGNAN-BARACAND pour un montant de 2 673.00 € pour l'année soit 668.25 € par trimestre du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

2- Décisions du 07 janvier 2016 :

Portant sur la location du bureau de poste PTT – bail commercial par POSTE IMMO-Direction Régionale Centre Est Lyon pour un montant de 4 463.00 € par an, d'une durée de 9 ans à compter du 1^{er} avril 2016.

En matière d'urbanisme et de droit de préemption urbain,

VU les articles précédemment cités,

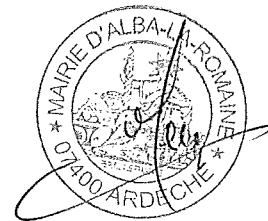
VU l'avis de la CADA du 25 octobre 2001, réf. N°20013937, sur la non communicabilité des DIA, Le Maire rend compte au Conseil Municipal des décisions prises mais ne communique pas l'intégralité des documents.

3-Renonciation de l'exercice de droit de préemption sur plusieurs immeubles :

- Le 17 décembre 2015 DIA transmise le 17/12/15 par Maître CHAPUIS à VILLENEUVE DE BERG (07).
- Le 17 décembre 2015 DIA transmise le 17/12/15 par Maître CHAPUIS à VILLENEUVE DE BERG (07).
- Le 17 décembre 2015 DIA transmise le 17/12/15 par Maître CHAPUIS à VILLENEUVE DE BERG (07).

Fait à Alba La Romaine, le 27 janvier 2016.

Le Maire,
André VOLLE.



REÇU A
LA PRÉFECTURE LE

29 JAN. 2016